

Date limite d'annulation
sans frais : 25/03/2026

SORTIE FAMILLE

PARC ZOOLOGIQUE DE PARIS

Mercredi 8 avril 2026

Cadre réservé au service
Reçu le : à
QF :
Date Règlement :
 Espèces
 N°Chèque :
 CB
Nbres de participations :

Nom	Prénom	Age	Lien de parenté	Nbre adultes + 13 ans	Nbre enfants 3-12 ans	Nbre enfants - 3 ans gratuits	Total
			€
			 X X
			 € €
				=	=
				€	€

Mail de contact Téléphone :

Horaires	Déroulé	Remarques
11h15 12h30-16h30 18h00	Heure de RDV au gymnase R Boisramé Déjeuner puis visite du Parc zoologique Retour sur Pontault-Combault	TOUT PUBLIC Pique-nique ou restauration sur place et gouter à la charge des familles. Prévoir une tenue adaptée à la météo (activités en extérieur)

Tarifs selon le quotient familial :

TRANCHE DU QUOTIENT FAMILIAL	QUOTIENT FAMILIAL	Prise en charge par la Commune en %	TARIF DE LA PLACE ADULTE +13 ans	TARIF DE LA PLACE ENFANT 3 à 12 ans	TARIF DE LA PLACE ENFANT moins de 3 ans
			19,00 €	16,00 €	GRATUIT
1	de 0 à 164	40%	11,40 €	9,60 €	
2	de 164,01 à 245	40%	11,40 €	9,60 €	
3	de 245,01 à 329	40%	11,40 €	9,60 €	
4	de 329,01 à 442	40%	11,40 €	9,60 €	
5	de 442,01 à 556	40%	11,40 €	9,60 €	
6	de 556,01 à 666	40%	11,40 €	9,60 €	
7	de 666,01 à 776	35%	12,35 €	10,40 €	
8	de 776,01 à 886	30%	13,30 €	11,20 €	
9	de 886,01 à 996	25%	14,25 €	12,00 €	
10	de 996,01 à 1106	20%	15,20 €	12,80 €	
11	de 1106,01 à 1215	15%	16,15 €	13,60 €	
12	de 1215,01 à 1324	10%	17,10 €	14,40 €	
13	de 1324,01 à 1561	5%	18,05 €	15,20 €	
14	plus de 1561,01	0%	19,00 €	16,00 €	

Date et Signature :

Document à fournir :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille
- Quotient Familial
- Attestation d'assurance responsabilité civile

Modes de règlement :

- Chèque
- Espèces
- CB

Personne à prévenir en cas d'urgence
(Ne participant pas à la sortie) :

Autorisations :

- Vous autorisez, à titre gratuit, la Mairie de Pontault-Combault à publier les photographies et ou à diffuser les images prises durant la sortie
- Vous autorisez la Mairie de Pontault-Combault à vous envoyer sur votre adresse mail, les prochaines informations concernant les sorties familles saison 2026
- Vous avez pris connaissance et vous engagez à respecter le règlement intérieur des sorties famille

Le transport est pris en charge par la ville à hauteur de 50%.

Sortie organisée par la Ville de Pontault-Combault, sous réserve du nombre d'inscrits requis.